

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DES LAURENTIDES****AVIS PUBLIC****Modification au schéma d'aménagement révisé
de la MRC des Laurentides**

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné que le conseil des maires de la MRC des Laurentides a adopté, lors de sa séance du 20 septembre 2012, un projet de règlement ayant pour objet de modifier le schéma d'aménagement révisé **concernant les parcs régionaux linéaires Le P'tit Train du Nord et le Corridor aérobique**».

La modification proposée vise essentiellement à régir l'aménagement de nouveaux croisements dans les emprises de ces parcs linéaires, à y restreindre les usages aux seules activités de randonnées et d'utilité publique et à y régir les occupations sur les emplacements contigus.

Toutes les personnes intéressées pourront prendre connaissance d'une copie de ce projet de règlement ainsi que du document sur la nature des modifications que les municipalités d'**Amherst, Arundel, Huberdeau, Ivry-sur-le-Lac, Labelle, La Conception, Lac-Supérieur, Montcalm, Mont-Tremblant, Sainte-Agathe-des-Monts, Saint-Faustin-Lac-Carré, Val-David et Val-Morin** devront effectuer à leur plan et à leur réglementation d'urbanisme. Ces documents sont disponibles au bureau de la MRC des Laurentides, ainsi que sur son site internet (www.mrc-laurentides.qc.ca) et au bureau de chacune des municipalités locales faisant partie du territoire de la MRC des Laurentides.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet aura lieu le 9 janvier 2013, à 18 h 30 en la salle du conseil des maires de la MRC des Laurentides, sise au 1255, chemin des Lacs, à Saint-Faustin-Lac-Carré. Au cours de cette assemblée, la commission de consultation expliquera le projet de règlement de modification au schéma d'aménagement révisé et permettra aux citoyennes, citoyens et organismes d'exprimer leur opinion et commentaires sur le sujet.

Donné à Saint-Faustin-Lac-Carré, ce 14 décembre 2012.

Le directeur général et secrétaire trésorier

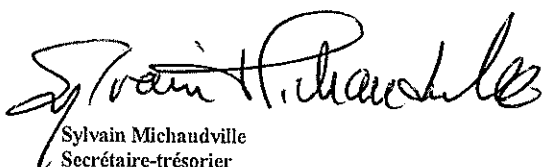


Richard Daveluy

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, Secrétaire trésorier de la Municipalité Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 19 décembre 2012 entre 8 heures et 21 heures.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 19 décembre 2012.



Sylvain Michaudville
Secrétaire-trésorier